

Charlotte Corday, un geste qui n'atteint pas son but ! (1ère partie)

 freyr1978.skyrock.com/3112256485-Charlotte-Corday-un-geste-qui-n-atteint-pas-son-but-1ere-partie.html

3 septembre 2012



Née le 27 juillet 1768 à Saint-Saturnin-des-Ligneries (aujourd'hui sur le territoire de la commune d'Écorches) près de Vimoutiers dans le pays d'Auge en Normandie, **Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armont** est le troisième enfant de **Jacques François Corday d'Armont**, gentilhomme normand, ancien lieutenant aux armées du roi, et de **Marie Charlotte Jacqueline de Gautier des Authieux de Mesnival**. Elle est l'arrière-arrière-arrière-petite-fille du dramaturge **Pierre Corneille** - et non son arrière-arrière-arrière-petite-nièce, comme on le lit souvent : elle le comptait parmi ses quadraïeux. Sa famille, d'une noblesse ancienne mais désargentée, qui tente de compenser sa perte de puissance économique en s'accrochant à son identité nobiliaire, vivait toute entassée dans une petite maison près de Vimoutiers (ses parents eurent cinq enfants dont quatre survécurent) car son père, cadet d'une branche cadette, vivait pauvrement de son petit fief des Lignerets ; il écrivit sur l'*égalité des partages*, c'est-à-dire contre le *droit d'aînesse*. Orpheline de mère dès avril 1782, Charlotte alors âgée de 13 ans est placée par son père, qui n'a pas les moyens d'élever ses enfants, avec sa sœur cadette à l'**abbaye aux Dames de Caen** dont la règle est d'accueillir les jeunes filles pauvres

issues de la petite noblesse sans qu'il en coûte rien aux parents (c'est aux frais du Roi), où elle reçoit une éducation soignée et une instruction de qualité supérieure à celle des jeunes filles de son temps, éveillant sa curiosité intellectuelle. Elle lit, en effet, les *philosophes* des *Lumières* comme **Montesquieu** ou **Rousseau**, pour lequel elle se passionne et aussi l'*Antiquité gréco-romaine*, et les auteurs **Plutarque**, **Tacite**, et de ce fait se déclare républicaine bien avant la *Révolution*. Elle y reste pensionnaire jusqu'en février 1791, devenant, à partir de 1788 ou de 1789, la secrétaire de la dernière abbesse, **Madame de Pontécoulant**, qui est une parente.

La suppression des ordres religieux décrétée le 12 juillet 1790 par la loi sur la Constitution civile du clergé la constraint à retourner chez son père, rue du Bègle à Argentan, loin de Caen. Celui-ci, ennemi des abus, partisan avéré des idées de **Turgot**, était cependant demeuré royaliste. Mais, début juin 1791, elle revient vivre chez sa tante, **Madame de Bretteville**, veuve du trésorier de France, **Coutellier de Bretteville**, à Caen, dont elle était à peine connue, et qui est restée royaliste, comme certains de ses proches.



Elle y participe à la mondanité caennaise, ayant de nombreux prétendants auquel elle ne donne cours (son autopsie prouvera qu'elle est restée vierge) car elle intéresse aux idées nouvelles, en particulier aux questions politiques et sociales, s'abonne au journal de **Perlet**, lit *Le Courier des départements*, édité par **Gorsas**, et des libelles assiste aux réunions politiques organisées à Caen, qui à la fin de 1792 devient un des foyers du *fédéralisme*, où elle apprend avec étonnement l'annonce de *la fuite et de l'arrestation du roi à Varennes* (juin 1791), événement qui créa un grand émoi en France, et embrasse les idées révolutionnaires modérée que proposent notamment les Girondins. Elle défend fièrement ses idées constitutionnelles dans un entourage plutôt royaliste et contre révolutionnaire : ses deux frères émigrèrent pour s'engager dans l'*armée de Condé*. Elle est une fille de caractère avec « *le feu sacré de l'indépendance* ». On lui reconnaît des « *idées arrêtées et absolues* ». Inutile de la contrarier, elle n'a « *jamais de doutes, jamais d'incertitudes* ». Elle s'impose naturellement et « *n'en fait qu'à sa tête* ». Elle est toutefois abominée par les excès et dérives de la *Révolution*, tels que les tueries qui deviennent fréquentes à Caen, suite aux *massacres de septembre 1792*, et choquée par les brimades que subissent ses proches, par la mort de **Louis XVI** (21 janvier 1793) et par la guerre civile. Indignée des outrances de **Marat**, le « *massacreur de Septembre* », elle lui reproche de pousser à la guerre civile pour devenir dictateur. En effet, outre les accusations des Girondins à l'adresse de Marat (acquitté par le Tribunal révolutionnaire le 24 avril 1793 après la mise en accusation par la *Gironde*), les " *Placards* " (affiches politiques) font souvent référence au député montagnard, avec Robespierre et Danton, pour tout ce qui se rapporte aux crimes de sang.

Cette lectrice de journaux modérés, que la radicalisation de la Révolution la laisse hésitante, semble alors chercher sa voie lorsque, à la suite des *journées des 31 mai et 2 juin 1793*, certains députés girondins réussissent à quitter Paris pour Caen, qui tiennent des assemblées pour appeler à l'insurrection fédéraliste contre la Convention. Ils prétendent que la capitale est livrée à l'anarchie et à la dictature montagnarde, et continuent à dénoncer Marat, responsable à leurs yeux des massacres de Septembre et promoteur de leur chute. Ceux-ci logeant à l'*Hôtel de l'Intendance* rue des Carmes (la même rue où elle logeait chez sa tante), elle leur rend visite et fréquente ainsi **Buzot**, **Salles**, **Pétion**, **Valazé**, **Kervégan**, **Mollevaut**, **Louvet**, **Giroust**, **Bergoeing**, **Lesage**, **Duchastel**, **Henry-Larivière**, et surtout le député des Bouches-du-Rhône **Charles Barbaroux**. Charlotte Corday assiste avec enthousiasme, le 7 juillet, à l'enrôlement des volontaires caennais pour délivrer Paris des « *anarchistes* » et décide alors, constatant l'inaction de ses amis girondins, qui ne la prennent pas au sérieux, seule et secrètement, d'agir.



Elle veut intervenir au ministère de l'Intérieur pour une amie émigrée, parente de Barbaroux ; elle fait une demande d'introduction, et obtient une lettre pour le député **Lauze de Perret**, député girondin des Bouches-du-Rhône comme Barbaroux, et ennemi juré de la *Montagne*.

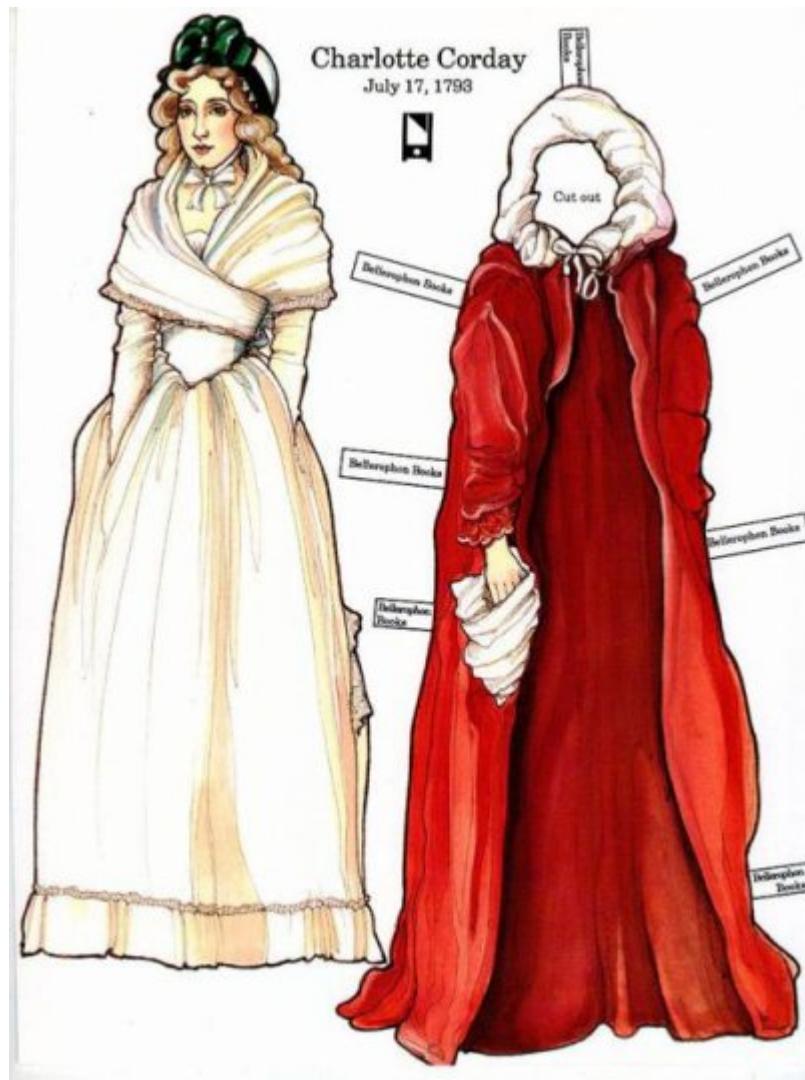
Munie de 140 livres en assignats, de 50 écus et de 25 écus de 6 livres, somme énorme, elle part pour Paris le 9 juillet 1793, afin de tuer à ses yeux le symbole de l'injustice et du mensonge, "*l'Ami du peuple*", Marat, le tenant pour le principal responsable de l'élimination des Girondins. Mais, ce que ne sait pas Charlotte Corday, c'est que depuis le 20 juin, de plus en plus malade (il souffre d'une sorte d'eczéma généralisé), il ne va presque plus à la Convention, et de fait son influence politique diminue, même si il continue à écrire dans son journal, où il dénonce un complot imminent.

Elle arrive à Paris le 11 juillet, descend à l'**hôtel de la Providence**, voit plusieurs fois De Perret, se rend avec lui au ministère de l'Intérieur ; mais elle ne désire pas tuer le ministre, **Garat** — quoique celui-ci ait pu en penser par la suite — car elle ne le juge « *pas assez dangereux* » et doit revoir ses plans en ayant appris que Marat ne se rendait plus à la Convention du fait de sa maladie. Elle rédige le 12 une « *Adresse aux Français, amis des lois et de la paix* », qui appelle au soulèvement contre l'oppression montagnarde.



Le 13, à 8 heures, elle achète un couteau de 40 sols au **Palais-Royal**, se fait conduire à 11 heures chez Marat, mais n'est pas reçue ; elle y retourne le soir après lui avoir envoyé deux lettres, sous prétexte de lui faire des révélations sur les affaires de Caen : Marat dit de la faire entrer, souffrant d'une grave maladie de peau, il la reçoit dans son bain ; elle donne les noms des députés présents à Caen et, comme Marat lui dit qu'ils seront guillotinés, tandis qu'il note ses propos, elle lui plonge sans difficulté son couteau dans le poumon droit, l'aorte et le cœur. Immédiatement arrêtée, elle conserve le plus grand calme, déclare : « *J'ai rempli ma mission, d'autres feront le reste* », et est interrogée par le commissaire de police **Guillard**. Transférée à l'**Abbaye**, au milieu de violents mouvements populaires, puis à la Conciergerie, où, le 16 juillet, elle écrit à son père, revendiquant à nouveau son geste : « *Adieu mon cher papa, je vous prie de m'oublier ou plutôt de vous réjouir de mon sort, la cause en est belle...* », elle est traduite devant le **Tribunal révolutionnaire**.

Charlotte Corday avait demandé à un de ses amis **Gustave Doulcet**, qu'elle croyait du parti de la *Montagne*, de la défendre, malheureusement ce dernier n'a pas été prévenu. Le président commet alors d'office **Chauveau-Lagarde** qui se trouve dans la salle. Là elle revendique son acte, avec une sérénité et une détermination qui impressionnent, assurant avoir tué le « *monstre* » pour faire cesser les troubles et sauver la patrie : sa démarche rejoint la logique sacrificielle de Marat, réclamant sans cesse des têtes pour éviter un carnage. En effet, comme bien d'autres femmes pendant la *Révolution*, Charlotte Corday souhaitait intervenir dans la vie politique, par sa présence aux séances des Girondins et par son acte qui était destiné à mettre fin à la guerre civile qui ravageait la France : « *J'ai tué un homme pour en sauver cent mille* », déclara-t-elle à ses juges.



Charlotte Corday a, ainsi, toujours affirmé, au cours de ses deux interrogatoires, avoir agi seule et n'avoir parlé de son projet à « âme qui vive ». Refusant de plaider la folie, comme le lui suggérait le président **Montané** pour la sauver, le *tribunal révolutionnaire*, conduit par l'accusateur public **Fouquier-Tinville**, qui a suggéré cette accusation pour dévaloriser son geste et en faire l'instrument d'un complot, la condamne logiquement à mort et, après que le peintre **Hauer** ait réalisé à sa demande son portrait (la première image en haut à gauche) afin que ses proches puissent conserver un souvenir d'elle, elle monte sur l'échafaud le 17 juillet 1793 revêtue de la *chemise rouge des parricides*. Sa douceur et sa fermeté subjuguient le public. Sur la place de la Révolution, elle pria qu'on lui laissât voir la guillotine, « *car elle n'en avait jamais vu* » et monte sans hésiter sur l'échafaud, citant son illustre aïeul « *Mourir pour le pays n'est pas un triste sort, c'est s'immortaliser par une belle mort* ».

Dans la presse modérée, le portrait héroïque de la belle Charlotte s'oppose d'emblée à celui de Marat, dont le corps en putréfaction est resté exposé pendant sept heures lors de la grande pompe funèbre du 16 juillet. Confrontées à un tel contraste, les autorités parisiennes dénoncent, le 21 juillet, « *l'éloge imposteur* » de l'assassin et favorisent le culte de l'*« ami du peuple »*, préambule à celui des martyrs de la liberté, qui élargit le consensus en faveur des montagnards, qui refusent dorénavant d'accorder aux femmes

trop bruyantes une place dans l'espace politique : le 20 juillet, **Olympe de Gouges**, auteur d'une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, est arrêtée, avant d'être guillotinée ; le 30 octobre, les clubs féminins sont définitivement interdits.

Les espoirs de Charlotte Corday, qui voulait sauver les Girondins, se révèlent ainsi un échec, d'autant que c'est avec la mort de Marat marque un tournant dans la Révolution mais aux antipodes de celui escompté par Charlotte Corday. Les Montagnards, en effet, voient dans ce crime un complot des Girondins, si bien qu'après que la rébellion des provinces fédéralistes fut sévèrement réprimée par la Convention, ils firent pourchasser et arrêter les Girondins hors la loi, parmi lesquels figuraient Brissot et **Vergniaud**, furent jugés le 30 octobre 1793 par le Tribunal révolutionnaire et guillotinés le lendemain. Quant à Barbaroux, débusqué de sa cachette de Saint-Émilion après avoir tenté de se suicider, il est exécuté à Bordeaux en juin 1794, et présenté, à tort, comme l'inspirateur, et même comme l'amant de Charlotte Corday.



Cette élimination de leurs principaux adversaires permit aux Montagnards d'instaurer au nom du « *salut public* » et de la « *sûreté générale* » une politique répressive plus radicale, fondée sur la Terreur, mise à l'ordre du jour le 5 septembre 1793, et le dirigisme économique, afin de faire face aux dangers qui menaçaient la République à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, et qui généralise les massacres en France.

Elevé au rang de martyr, le corps de Marat est transféré au **Panthéon** le 5 septembre 1794, et sa mort mise en scène par **David** qui invente un modèle neuf et révolutionnaire tout en puisant dans les codes religieux, sans représenter l'assassin de Marat, devenue une sorte de « *Brutus Femelle* », que les royalistes comparent déjà **Jeanne d'Arc**. Les « *sans-culottes* » voueront à sa mémoire un véritable culte. En 1795, il est finalement inhumé au **cimetière** (aujourd'hui disparu) de **Sainte-Geneviève**, près de l'église **Saint-Etienne-du-Mont**, et, à partir du **Directoire** devient une des figures détestées de l'histoire française.

Par contre, dès 1793, Charlotte Corday devient une héroïne européenne. Les britanniques sont les premiers à la comparer à Jeanne d'Arc. Outre Manche, Corday devient le symbole des victimes de la répression jacobine. En France, en raison de l'image déplorable de Marat, réduit à la figure de terroriste sanguinaire, Corday, l'assassin d'un député démocratiquement élu, rejoint sous la *Restauration* (1815-1830), récupérée par le répertoire romantique, les figures qui se sont sacrifiées pour sauver la France.

Effigie fétiche de la *monarchie de Juillet* (1830-1848), où elle incarne l'idée d'une Révolution modérée à laquelle Louis-Philippe croit profondément, et de *Seconde République* (1848-1852), où elle reste une des figures les plus représentatives d'un idéal de modération politique et sociale, Lamartine, qui la qualifie d' « *ange de l'assassinat* », la mentionne en bonne place sa célèbre *Histoire des Girondins* (1847). Elle est longtemps adorée, notamment, suite au succès des *Souvenirs de madame de Maromme*, légitimiste ardente, publiés en 1862, comme une véritable sainte, nouvelle **Judith** envoyée par **Dieu** pour donner vie à la patrie et sa figure rivalise même avec **Marianne** à la fin du XIX^e siècle pour incarner la *République*. Par la suite, la *III^e République* (1870-1940) lui réserve néanmoins un portrait très sombre : elle voit en elle avant tout l'assassin d'un député montagnard, personnalité essentielle de cette République dont le régime installé au lendemain de la défaite du *Second Empire* (1852-1870) s'évertue à dresser la légende glorieuse, bien aidé par les médecins, tel **Alexandre Lacassagne** en 1891, qui tentent de prouver que la violence est une tare héréditaire, et contribuent à faire de la jeune femme une meurtrière prédestinée.



Le XXe siècle réinterprète à sa manière les deux personnages. **Edvard Munch** représente en 1906 « *La mort de Marat* » comme une lutte des sexes qui associe Charlotte Corday au mythe de la *femme fatale*. Dans *Le Meurtre*, dessin de **Picasso** de 1934, elle est une mante religieuse castratrice, dévorant sa victime et exhibant des attributs sexuels démesurés. A cette date, la figure de Charlotte Corday, commence à se marginaliser, annexée par les *courants régionalistes* dans les années 1930, les *Nazis*, qui dans une pièce de théâtre jouée à Berlin en 1936 reconsidère l'affaire à travers le prisme des théories racistes du pouvoir hitlérien - l' *'Ami du Peuple* y devient le sémité corrompu et manipulateur (Une image que le *Ille Reich* élabore patiemment) assassiné par une jeune femme présentée selon les canons de la race aryenne -, ou les milieux de la *droite collaborationniste* pendant les années 1940, comparée par **Drieu la Rochelle** à Jeanne d'Arc chassant l'étranger Marat, auquel on attribue des origines allemandes ou sémites. Par contre, le téléfilm d'**Henri Helman**, diffusé en 2008 à France 2, avec **Emilie Dequenne** dans le rôle titre, a dressé de Charlotte Corday le portrait d'une femme moderne, engagée dans les affaires politiques de son temps, qui affronte un monde masculin ne lui reconnaissant aucune capacité à développer ses propres opinions.

🏷️ [Histoire](#)

1 |

0

Commenter

#Posté le lundi 03 septembre 2012 12:07

Modifié le mercredi 05 octobre 2016 17:48